

# Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

30 avril 2022

## **Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels, sur demande et sans frais, en composant le 1 877 426-9991, en écrivant à Gestion de placements Manuvie limitée, 200 Bloor Street East, North Tower, Toronto (Ontario) M4W 1E5, ou en visitant notre site Web, à [gmanuvie.ca](http://gmanuvie.ca), ou celui de SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com). Vous pouvez aussi communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des états financiers intermédiaires, des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

### **Avertissement à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds renferme certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds, à l'exception des données passées, qui porte sur des activités ou des événements qui, selon le conseiller en valeurs, devraient ou pourraient se produire à l'avenir, y compris toute opinion sur le rendement financier prévu, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « s'attendre à » et autres expressions analogues caractérisent les déclarations prospectives. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que

le rendement financier réel diffère considérablement du rendement prévu ou des autres attentes formulées aux présentes. Le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale. Le conseiller en valeurs n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, à moins que la loi sur les valeurs mobilières ne l'exige. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris toute opinion, sont fondées sur des sources réputées fiables, mais rien ne garantit qu'elles sont à jour, exactes ou complètes. Elles sont fournies à titre d'information et pourraient être modifiées sans préavis.

### Analyse du rendement du Fonds par la direction

Gestion de placements Manuvie limitée (« GP Manuvie limitée » ou le « gestionnaire ») est le conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») de la Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie (le « Fonds »).

Ce rapport présente les opinions du conseiller en valeurs au 30 avril 2022 et ne vise pas à donner des conseils de nature juridique, comptable ou fiscale, ou portant sur des placements particuliers. Les points de vue, les titres en portefeuille et la répartition peuvent avoir changé après cette date. Pour obtenir des renseignements à jour sur les fonds, veuillez téléphoner au 1 877 426-9991 ou visiter notre site Web à [gpmanuvie.ca](http://gpmanuvie.ca).

#### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de capitaux propres mondiaux d'émetteurs qui disposent d'un avantage concurrentiel solide et qui sont également des chefs de file en matière de contribution positive à l'atténuation des changements climatiques.

Le conseiller en valeurs a recours à une méthode de placement fondamentale ascendante et met l'accent sur la constitution d'un portefeuille qui se conforme à l'objectif climatique de l'accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température mondiale à bien moins que 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Le conseiller en valeurs a l'intention d'éviter d'investir dans les titres d'émetteurs qui tirent une partie importante de leurs produits de la production de combustibles fossiles, de l'exploitation minière ou de la vente de charbon thermique, d'alcool, de produits du tabac ou d'armes.

Le Fonds investit actuellement la quasi-totalité de son actif dans des parts du Fonds d'initiatives climatiques Manuvie.

#### Risque

Il ne s'est produit aucun changement important dans le Fonds qui aurait modifié de façon considérable le niveau de risque général du Fonds au cours de la période. Les risques liés à un placement dans le Fonds et la convenance du Fonds pour les investisseurs sont les mêmes que ceux qui sont décrits dans le prospectus simplifié.

#### Résultats

Les actions de la série Conseil du Fonds ont produit un rendement de 0,3 % pour l'exercice clos le 30 avril 2022 (la « période »), comparativement à 0,2 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice MSCI Monde (rendement net, CAD) (l'« indice de référence »). À la différence de celui de l'indice de référence, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais et charges. Le rendement des actions des autres

séries du Fonds est très semblable à celui des actions de la série Conseil, sauf qu'il peut varier d'une série à une autre en raison essentiellement des frais et charges qui peuvent différer entre les séries ou de dates de création différentes. Veuillez vous reporter à la rubrique *Rendement passé* pour connaître le rendement des autres séries.

Puisque le Fonds investit la quasi-totalité de son actif dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie, les résultats qui suivent représentent ceux du fonds sous-jacent.

Les actions mondiales se sont plutôt bien comportées pendant la plus grande partie de 2021; toutefois, la plupart des principaux indices de la planète ont terminé la période en territoire négatif, et l'indice de référence a fait du surplace. Les gains initiaux étaient attribuables au contexte de croissance économique stable, de solides bénéfices des sociétés et de politique expansionniste des banques centrales pendant la plus grande partie de 2021. La situation a cependant changé à la fin de novembre, car la hausse de l'inflation a incité la Réserve fédérale américaine (Fed) et d'autres banques centrales à annoncer leurs intentions de resserrer la politique monétaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, en février 2022, a encore plus assombri la confiance, intensifiant les craintes que l'inflation puisse s'accélérer plus que prévu, en raison des contraintes d'approvisionnement en énergie et autres ressources habituellement fournies par ces pays. Les marchés boursiers se sont redressés dans la seconde moitié du mois de mars, mais les principaux indices ont rendu tous leurs gains en avril et ont clôturé le mois à leur plus bas niveau pour la période, ou tout près. Les actions de croissance (en particulier celles des technologies de l'information) ont fait piètre figure pendant toute la période; en revanche, les actions de valeur se sont mieux comportées, grâce notamment à la forte représentation des sociétés liées aux produits de base dans cette catégorie. Malgré des rendements relativement stables en monnaies locales, les actions d'Asie et d'Europe ont été à la traîne des actions nord-américaines, dont les rendements ont été rehaussés par les dollars canadien et américain. Le marché boursier canadien a inscrit un rendement supérieur grâce principalement à son exposition au secteur des ressources.

Au cours de la période, le Fonds a damé le pion à l'indice de référence, en grande partie du fait de la sous-pondération du secteur des services de communications et de la sélection des titres dans les secteurs des technologies de l'information, des industries, des biens de consommation discrétionnaire et des services financiers. Dans les services de communications, la forte sous-pondération du segment des services et médias interactifs a contribué au rendement relatif, étant donné l'important recul des titres d'entreprises des médias sociaux, comme Meta Platforms Inc., Snap Inc. Dans les technologies de l'information, Cognizant Technology Solutions Corporation a inscrit un rendement supérieur à celui de ses rivales dans le segment des services des TI. Le placement de base dans Microsoft Corporation a aussi ajouté de la valeur, étant donné

que son titre a progressé de 16 % en raison des solides résultats tirés de ses activités d'infonuaque.

Dans les industries, un certain nombre de placements ont profité de la réouverture de l'économie lorsque les craintes liées au variant Omicron hautement contagieux de la COVID-19 ont commencé à s'apaiser après les premières données en provenance d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni indiquant un risque plus faible de maladie grave. De nombreux titres du secteur ont favorisé le rendement, la stratégie ayant généré de la valeur grâce à ses placements dans les segments du transport routier et ferroviaire, de la construction et de l'ingénierie ainsi que des services professionnels. Reconnue par CDP pour sa position de chef de file du développement durable, du fait qu'elle s'attaque aux changements climatiques grâce à des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), la société ferroviaire CSX Corporation est l'un des titres ayant le plus favorisé le rendement, étant donné que les bénéfices sont demeurés supérieurs aux attentes au cours des derniers trimestres, et que la société est parvenue à s'adapter à la congestion et aux défis liés à la chaîne d'approvisionnement, malgré l'apparition du variant Omicron. Dans le segment de la construction et de l'ingénierie, WSP Global Inc. a inscrit des gains robustes, la société ayant surpassé les attentes au cours des trois années précédentes.

Du point de vue de la mesure du développement durable, le Fonds a franchi plusieurs étapes au cours de la période. Ainsi, l'intensité des émissions de GES du Fonds, calculée en tonnes de gaz à effet de serre par tranche de 1 million de dollars de revenus, représentait moins de la moitié de celle de l'indice de référence, en incluant les émissions de la portée 1 (émissions directes d'une entreprise), de même que les émissions de la portée 2 (émissions indirectes découlant de l'énergie achetée par l'entreprise). Lorsqu'on inclut les émissions de la portée 3 (émissions indirectes liées à la chaîne de valeur d'une société), l'intensité des émissions de GES du Fonds demeurait inférieure d'environ 38 % à celle de l'indice de référence.

Par ailleurs, à la fin de la période, près de 73 % du Fonds étaient investis dans des sociétés qui avaient adopté des cibles fondées sur la science afin de réduire leur empreinte carbone, ce qui fournit une trajectoire très claire pour la réduction des émissions qui correspond aux visées d'un investisseur souhaitant soutenir les objectifs de l'Accord de Paris.

Du point de vue de l'engagement, au cours de la période, le conseiller en valeurs a collaboré activement avec les équipes de direction de diverses sociétés en ce qui concerne leurs objectifs à court et à long terme liés au climat. Il a ainsi fait un suivi auprès de Mastercard Inc. en ce qui a trait à ses cibles de gaz à effet de serre pour 2025 et son intention de réduire ses émissions de la portée 3. Il a aussi recommandé, dans le cadre de réunions, à Danaher Corporation et Advanced Drainage Systems Inc. d'adopter des cibles fondées sur la science; dans son plus récent rapport sur le développement durable, cette dernière a d'ailleurs annoncé que c'était chose faite.

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 12,1 millions de dollars au cours de la période, alors qu'il était de 0,2 million de dollars à la fin d'avril 2021. Cette augmentation s'explique principalement par les ventes nettes positives au cours de la période.

### Événements récents

Les marchés boursiers amorcent une période difficile dans un contexte d'inflation élevée persistante, de durcissement du ton des banques centrales et d'augmentation du nombre de cas de COVID-19. Les pressions inflationnistes ont tout d'abord commencé à s'accroître au début des mesures de confinement mises en œuvre en raison de la COVID-19, car les pénuries de main-d'œuvre, les problèmes liés à l'offre et la forte demande de biens des consommateurs ont entraîné une flambée des prix. Plus récemment, toutefois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué l'inflation des prix des marchandises sous la forme d'une hausse des prix du pétrole, du gaz naturel et des produits agricoles. De l'avis du conseiller en valeurs, la Fed et d'autres grandes banques centrales sont dans une position peu enviable, soit celle d'essayer de contenir l'inflation et l'effervescence marquée des marchés du logement sans nuire à l'économie ni causer une récession prolongée. Depuis le début de l'année, selon lui, la Fed a durci le ton à l'égard du relèvement des taux d'intérêt. Elle vise maintenant des hausses plus marquées et souhaite réduire rapidement son bilan (resserrement quantitatif). Un autre risque qui préoccupe le conseiller en valeurs est l'inflation, car la hausse des salaires et des coûts des intrants commence à réduire les marges des entreprises. Le conseiller en valeurs est d'avis que les chaînes d'approvisionnement peinent à répondre à la demande dans de nombreux secteurs d'activité et les entreprises qui ont de longs délais de production ont du mal à répercuter les hausses de coûts sur leurs clients. L'inflation se répand de plus en plus dans les différents secteurs d'activité et les sociétés intègrent les hausses de coûts dans leurs prévisions de bénéfices. Le conseiller en valeurs met l'accent sur les entreprises qui disposent d'un meilleur pouvoir de fixation des prix, qui sont moins exposées aux risques d'inflation et qui présentent un ratio cours/flux de trésorerie disponibles avantageux.

Sur le front climatique, la 26<sup>e</sup> Conférence des Parties des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à la mi-novembre s'est conclue par la signature du nouveau « Pacte de Glasgow pour le climat », qui demande aux pays de se fixer de nouvelles cibles climatiques d'ici à la fin de l'an prochain et de réduire leur consommation de carburants fossiles (y compris le charbon) et les subventions inefficaces, entre autres choses. Le nombre de sociétés qui adoptent des cibles de réduction des émissions de GES et de production de revenus verts fondées sur la science continue d'augmenter, ce qui élargit d'autant les occasions de placement à la disposition du Fonds. Le conseiller en valeurs estime que, du fait de sa prédilection pour les chefs de file climatiques qui affichent des ratios flux de trésorerie disponibles/cours solides et de bons rendements, le Fonds devrait bien se comporter lorsque le marché se normalisera.

## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

### Répercussions du conflit en Ukraine

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a entraîné des confrontations armées, l'imposition de sanctions économiques ainsi qu'un niveau élevé de volatilité et d'incertitude sur les marchés des capitaux. Il est difficile d'évaluer combien de temps dureront le conflit, les sanctions économiques ainsi que la volatilité et l'incertitude connexes sur les marchés, quelles seront les mesures que pourraient prendre les gouvernements et quelles pourraient être les répercussions de cette situation sur les économies, les sociétés et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale.

### Opérations avec des parties liées

#### Gestionnaire et conseiller en valeurs

Le Fonds est une catégorie d'actions de la Société de fonds de placement échangeables Manuvie.

La Société de fonds de placement échangeables Manuvie a retenu les services de GP Manuvie limitée, une filiale indirecte entièrement détenue par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), pour agir à titre de gestionnaire du Fonds. GP Manuvie limitée assure la gestion de l'ensemble des activités du Fonds et en assume la responsabilité, et fournit au Fonds des services d'administration, dont la communication de la valeur liquidative du Fonds et de ses actions, la préparation de tous les documents de placement du Fonds et tous les services liés à l'émission et au rachat des actions du Fonds. De temps à autre, GP Manuvie limitée peut, au nom du Fonds, conclure des opérations ou des ententes avec d'autres membres du groupe de sociétés de Manuvie ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Fonds, ou conclure des opérations ou des ententes qui les concernent.

Le conseiller en valeurs est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, il prend des décisions de placement de même que des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les dispositions nécessaires relatives aux ententes de courtage. Les honoraires pour ces services de gestion de placements font partie des frais de gestion.

Le Fonds a payé des frais de gestion d'environ 99 000 \$ pour la période. Pour obtenir plus de renseignements sur le calcul des frais de gestion, veuillez vous reporter à la rubrique *Frais de gestion* du présent document.

#### Frais d'administration fixes

GP Manuvie limitée paie les frais d'exploitation du Fonds, à l'exception de certaines charges du Fonds (définies ci-après), en contrepartie du versement de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries par le Fonds. Les frais d'administration à taux fixe sont calculés comme un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de

chacune des séries pertinentes du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration à taux fixe d'environ 20 000 \$ pendant la période.

Les frais d'exploitation payables par GP Manuvie limitée en contrepartie des frais d'administration comprennent, sans toutefois s'y limiter, les coûts liés à l'agent chargé de la tenue des registres, à l'agent des transferts et à l'évaluation; les frais de comptabilité et de tenue de livres; les honoraires et frais des auditeurs et conseillers juridiques; les frais des services de garde de biens; les frais d'administration et des services de fiducie liés aux régimes enregistrés; les coûts des prospectus, des sommaires appelés « Aperçu du Fonds », de présentation de l'information financière et d'autres types de communications que le gestionnaire est tenu de préparer à l'égard du Fonds pour que ce dernier se conforme à toutes les lois et exigences de dépôt réglementaires.

Certaines charges du Fonds comprennent les coûts d'emprunt et les intérêts; les coûts liés aux assemblées des investisseurs (comme l'autorise la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières); les coûts pour se conformer aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris en ce qui concerne les frais d'exploitation) ou à tout changement important aux exigences gouvernementales ou réglementaires imposées à compter du 27 juillet 2016 (y compris les hausses extraordinaires des droits de dépôt réglementaire); tout nouveau type de coûts, d'honoraires ou de frais qui n'ont pas été engagés avant le 27 juillet 2016, y compris ceux découlant des nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires associées aux frais d'exploitation ou aux services externes qui n'étaient pas couramment facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement au 27 juillet 2016, de même que les frais d'exploitation engagés hors du cours normal des activités du Fonds après le 27 juillet 2016.

Certaines charges du Fonds sont réparties proportionnellement entre les séries pertinentes. Certaines charges du Fonds propres à une série sont affectées à cette série. De plus amples détails sur les frais d'administration à taux fixe et certaines charges du Fonds figurent dans le dernier prospectus simplifié du Fonds.

#### Courtiers participants

Placements Manuvie Services d'investissement inc. et Placements Manuvie incorporée, filiales de Manufacturers, laquelle est une société mère indirecte de GP Manuvie limitée, peuvent vendre des titres du Fonds dans le cours normal de leurs activités. À ce titre, elles touchent les frais de courtage applicables et des commissions de suivi, payés par le gestionnaire, sur la vente des titres du Fonds, comme il est précisé dans le prospectus simplifié du Fonds.

#### Agent des transferts

GP Manuvie limitée est l'agent des transferts du Fonds. L'agent des transferts assure la tenue du registre des actionnaires du Fonds. Au cours de la période, le Fonds n'a rien remboursé à GP Manuvie limitée pour les frais d'exploitation engagés dans le

cadre de la prestation de ces services, car ils sont couverts par les frais d'administration fixes.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le Fonds. Ils ont pour objet de vous aider à comprendre le rendement du Fonds au cours de la période et pour chacun des quatre derniers exercices ou pour les périodes depuis la création du Fonds si elles sont plus courtes. Les tableaux qui suivent présentent les données pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril de chaque exercice, ou de la date de création au 30 avril pour la première période suivant la création, sauf indication contraire.

## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

### Actif net par action du Fonds<sup>(1)</sup> (\$)

#### Série Conseil

	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,25	-
Total des charges	(0,24)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,01	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	(1,30)	-
<b>Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>(1,28)</b>	<b>-</b>
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>10,03</b>	<b>10,00</b>

#### Série F

	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,21	-
Total des charges	(0,12)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	-	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	(1,42)	-
<b>Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>(1,33)</b>	<b>-</b>
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>10,14</b>	<b>10,00</b>

**Série FT**

	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	15,00	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,01	-
Total des charges	(0,14)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	(0,04)	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	(2,59)	-
<b>Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>(2,76)</b>	<b>-</b>
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	0,95	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>0,95</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>14,42</b>	<b>15,00</b>

**Série O**

	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	10,00	10,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,21	-
Total des charges	(0,02)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,04	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	0,60	-
<b>Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>0,83</b>	<b>-</b>
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	-	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>10,24</b>	<b>10,00</b>



## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

### Série T

	30 avril 2022	30 avril 2021
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	15,00	15,00
Augmentation (diminution) provenant de l'exploitation :		
Total des revenus	0,41	-
Total des charges	(0,35)	-
Gains (pertes) réalisés de l'exercice	0,01	-
Gains (pertes) latents de l'exercice	(2,71)	-
<b>Augmentation (diminution) totale provenant de l'exploitation<sup>(2)</sup></b>	<b>(2,64)</b>	<b>-</b>
Distributions :		
Revenu (hors dividendes)	-	-
Dividendes	-	-
Gains en capital	-	-
Remboursement de capital	0,94	-
<b>Distributions annuelles totales<sup>(3)</sup></b>	<b>0,94</b>	<b>-</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>14,18</b>	<b>15,00</b>

<sup>(1)</sup> Ces données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution provenant de l'exploitation est établie en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties en actions additionnelles du Fonds, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires****Série Conseil**

	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	5 384	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	537	-
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	2,26	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,27	-
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup> (%)	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup> (%)	9,38	-
Valeur liquidative par action <sup>(1)</sup> (\$)	10,03	10,00

**Série F**

	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	6 602	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	651	-
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	1,13	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,14	-
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup> (%)	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup> (%)	9,38	-
Valeur liquidative par action <sup>(1)</sup> (\$)	10,14	10,00

**Série FT**

	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	18	1
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	1	-
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	0,92	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,94	-
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup> (%)	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup> (%)	9,38	-
Valeur liquidative par action <sup>(1)</sup> (\$)	14,42	15,00

**Série O**

	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	-	150
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	-	15
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	0,14	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,16	-
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup> (%)	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup> (%)	9,38	-
Valeur liquidative par action <sup>(1)</sup> (\$)	10,24	10,00

## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

### Série T

	30 avril 2022	30 avril 2021
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>(1)</sup> (\$)	129	-
Nombre d'actions en circulation (en milliers) <sup>(1)</sup>	9	-
Ratio des frais de gestion <sup>(2)</sup> (%)	2,25	-
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	2,25	-
Ratio des frais d'opérations <sup>(3)</sup> (%)	0,30	-
Taux de rotation du portefeuille <sup>(4)</sup> (%)	9,38	-
Valeur liquidative par action <sup>(1)</sup> (\$)	14,18	15,00

<sup>(1)</sup> Données au 30 avril de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges de la période indiquée (exception faite des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille), et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds calcule son RFG conformément aux exigences réglementaires. Le RFG ne tient pas compte des frais d'exploitation qui ont fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire, et auxquels il peut à son gré renoncer en tout temps, sans donner de préavis.

<sup>(3)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le Fonds investit dans des titres de Fonds communs Manuvie (les « fonds sous-jacents »). Le ratio des frais d'opérations est établi d'après le total des frais de courtage et des autres coûts de transactions de portefeuille des fonds sous-jacents attribuables au Fonds.

<sup>(4)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

## Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et de l'administration quotidiennes du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, paie les services de gestion de placements du conseiller en valeurs ainsi que les frais de courtage aux courtiers inscrits, et s'assure que tous les autres services administratifs requis sont fournis au Fonds. Les autres services administratifs comprennent la commercialisation, la publicité, le développement des produits, les technologies de l'information et les services commerciaux de nature générale. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des

frais de gestion, qui sont fondés sur la valeur liquidative de chaque série du Fonds le jour de bourse précédent, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion au gestionnaire à l'égard de ses actions de la série O. Les actionnaires de la série O du Fonds paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Le tableau ci-après présente, sous forme de pourcentage des frais de gestion, les frais payés à même les frais de gestion pour les séries du Fonds.

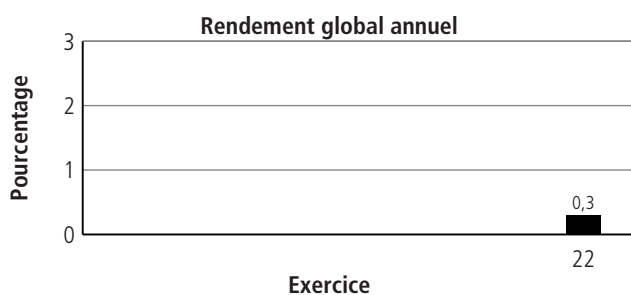
Actions	Frais payés à même les frais de gestion (%)		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier <sup>(1)</sup>	Gestion de placements, administration et autres
Série Conseil	1,74	45,98	54,02
Série F	0,74	s. o.	100,00
Série FT	0,74	s. o.	100,00
Série T	1,74	57,88	42,12

<sup>(1)</sup> La rémunération du courtier représente les frais de courtage en espèces payés par le gestionnaire aux courtiers inscrits au cours de la période, et comprend les frais d'acquisition reportés et les commissions de suivi. Dans certaines circonstances, ces frais peuvent excéder la totalité des frais gagnés par le gestionnaire au cours de la période. Dans le cas de nouveaux fonds ou de nouvelles séries, le montant présenté n'est pas nécessairement indicatif des périodes d'exploitation plus longues.

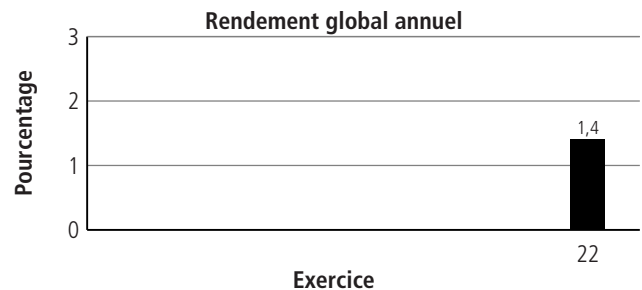
## Rendement passé

Les données sur le rendement présentées sous les rubriques *Rendement annuel* et *Rendement annuel composé* supposent le réinvestissement de toutes les distributions versées par le Fonds, au cours des périodes indiquées, dans des actions additionnelles du Fonds. Les données sur le rendement passé ne tiennent pas compte des frais de souscription, des frais de rachat, des frais de placement ou d'autres frais accessoires, ni de l'impôt à payer par les actionnaires qui peuvent réduire le rendement. Dans le cas des actions de la série O, les données sur le rendement passé ne tiennent pas compte non plus des frais de gestion négociés que l'investisseur paie directement au gestionnaire. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

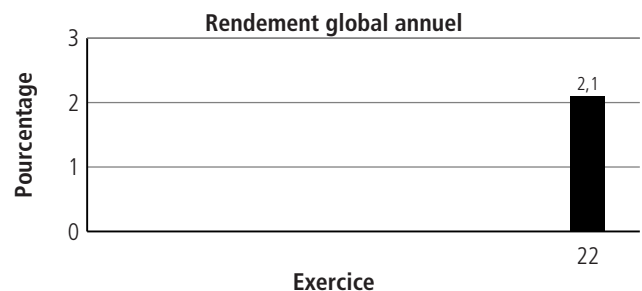
### Série Conseil



### Série F

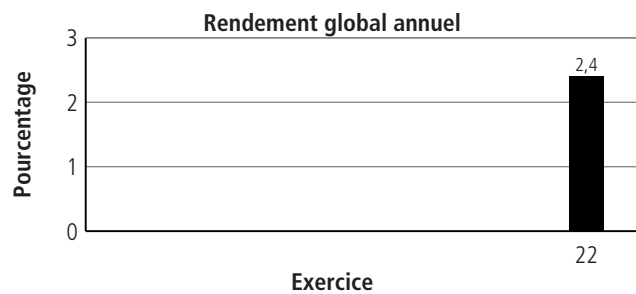


### Série FT

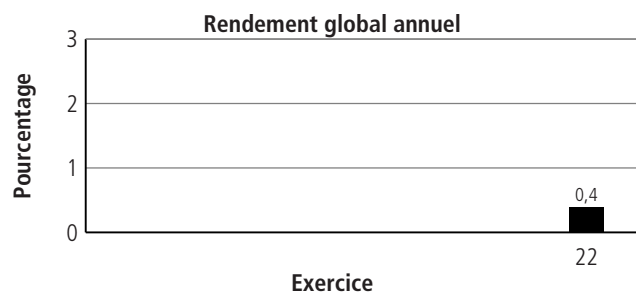


## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

Série O



Série T



## Rendement annuel composé

Les tableaux qui suivent indiquent les rendements composés historiques des titres du Fonds et de l'indice de référence pour les périodes indiquées. Le rendement annuel composé correspond au pourcentage de variation de valeur pour la période indiquée, close le 30 avril 2022, en supposant que tous les revenus sont réinvestis chaque année.

L'indice de référence mesure le rendement des actions des marchés développés du monde entier. L'indice de référence est suivi en dollars américains; son rendement a été converti en dollars canadiens en utilisant les taux de change historiques.

### Série Conseil

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	0,3	s. o.	s. o.	0,3
L'indice de référence	0,2	s. o.	s. o.	-0,5

### Série F

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	1,4	s. o.	s. o.	1,4
L'indice de référence	0,2	s. o.	s. o.	-0,5

### Série FT

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	2,1	s. o.	s. o.	2,1
L'indice de référence	0,2	s. o.	s. o.	-0,5

### Série O

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	2,4	s. o.	s. o.	2,4
L'indice de référence	0,2	s. o.	s. o.	-0,5

### Série T

(%)	Depuis 1 an	Depuis 3 ans	Depuis 5 ans	Depuis la création (30 avril 2021)
Le Fonds	0,4	s. o.	s. o.	0,4
L'indice de référence	0,2	s. o.	s. o.	-0,5

### Comparaison à l'indice de référence

Le rendement variera d'une série à une autre en raison essentiellement des écarts possibles entre les frais et charges des séries. Comme le Fonds n'investit pas forcément dans les mêmes titres que l'indice de référence ni dans les mêmes proportions, son rendement n'est pas censé être égal à celui de l'indice de référence. La rubrique *Résultats* présente une analyse plus approfondie du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence.

## Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

### Aperçu du portefeuille

#### Répartition de l'actif (%)\*\*

Actions	98,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres actifs moins les passifs	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### Répartition sectorielle (%)\*\*

Technologies de l'information	25,1
Industries	21,5
Soins de santé	16,0
Biens de consommation discrétionnaire	13,6
Services financiers	10,0
Services de communications	4,7
Biens de consommation de base	4,7
Services publics	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres actifs moins les passifs	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

#### Répartition géographique (%)\*\*

États-Unis	60,7
France	6,5
Pays-Bas	6,4
Grande-Bretagne	6,3
Irlande	5,8
Canada	5,0
Jersey	3,5
Allemagne	3,1
Japon	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,9
Autres actifs moins les passifs	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

\*\* Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif directement dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie. Les renseignements présentés dans les tableaux ci-dessus sont fondés sur les placements et la valeur liquidative du fonds sous-jacent au 30 avril 2022.

#### Les 25 principaux titres en portefeuille\*

Émetteur	% de la valeur liquidative
Microsoft Corp.	7,1
Visa, Inc.	4,2
Danaher Corp.	4,2
Oracle Corp.	4,0
Johnson Controls International PLC	3,8
Aptiv PLC	3,5
Adobe Systems, Inc.	3,4
Schneider Electric SE	3,3
CSX Corp.	3,3
EssilorLuxottica SA	3,2
Wolters Kluwer NV	3,2
Lowe's Cos., Inc.	3,2
Koninklijke Ahold Delhaize NV	3,1
S&P Global, Inc.	3,1
Deutsche Boerse AG	3,1
McKesson Corp.	3,0
Nike, Inc., cat. B	2,8
AmerisourceBergen Corp.	2,7
QUALCOMM, Inc.	2,7
Northland Power, Inc.	2,5
RELX PLC	2,5
TELUS Corp.	2,5
Anthem, Inc.	2,5
Arthur J Gallagher & Co.	2,4
Intertek Group PLC	2,4
<b>Total</b>	<b>81,7</b>

\* Tous les titres sont en date du 30 avril 2022. Les titres peuvent différer après cette date. Le Fonds investit la quasi-totalité de son actif directement dans un fonds sous-jacent, le Fonds d'initiatives climatiques Manuvie. Les renseignements présentés dans le tableau ci-dessus sont fondés sur les placements et la valeur liquidative du fonds sous-jacent au 30 avril 2022. Si le Fonds détient moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

Le prospectus et des informations complémentaires sur les fonds d'investissement sous-jacents sont disponibles sur Internet, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Vous pouvez obtenir des mises à jour trimestrielles en téléphonant au 1 877 426-9991 ou en visitant notre site Web à [gpmanuvie.ca](http://gpmanuvie.ca).

gpmanuvie.ca

Des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux placements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire les aperçus du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements globaux annuels composés dégagés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur unitaire des titres ainsi que du réinvestissement de toutes les distributions. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais accessoires ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Catégories de société Manuvie sont gérées par Gestion de placements Manuvie limitée. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé, et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

879F 07/22